



COMMUNIQUE

Liberté de la presse : des atteintes multiples et graves en France

Demande de rendez-vous au Premier ministre et au Président de la République

Ce 3 mai 2019, à l'initiative du SNJ et de la Mairie de Paris, une place de Paris sera inaugurée en hommage à trois journalistes tués dans l'exercice de leur profession : Ghislaine Dupont et Claude Verlon (RFI), assassinés au Mali le 2 novembre 2013, et Camille Lepage le 12 mai 2014 en République centrafricaine.

Leurs cas ne sont pas isolés, et en 2018 encore, 80 journalistes ont été tués dans le monde, y compris en Europe. Cette hécatombe qui est dénoncée, année après année, repose sur l'impunité des assassins et commanditaires. C'est pourquoi la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ, 600 000 adhérents dans 146 pays) mène campagne pour faire adopter par l'assemblée générale des Nations Unies une **Convention contre l'impunité**. Plusieurs dizaines de pays se sont déjà engagés à la voter. La France ne s'est toujours pas prononcée.

Les organisations SNJ, SNJ-CGT et CFDT-Journalistes, membres de la FIJ, s'associent pleinement à cette démarche.

Dans un monde en crise, où les affrontements, armés ou non, sont nombreux, plus que jamais les journalistes de toutes les formes de presse ont un **rôle indispensable à jouer pour informer la population et éclairer les citoyens**.

En France, pourtant pays démocratique, les atteintes à la liberté de la presse se sont multipliées ces derniers mois.

Depuis novembre, de nombreux journalistes ont été pris à partie ou molestés par des agresseurs se revendiquant de leur appartenance aux Gilets Jaunes. Parallèlement, des dizaines de consœurs et confrères ont été victimes de violences policières : empêchés de travailler, injuriés, agressés, matériels saisis et détruits, cartes de presse subtilisées. Des journalistes ont été visés délibérément par les forces de l'ordre et blessés, certains

gravement, lors de ces manifestations sociales d'une ampleur et d'une durée inédites à ce jour. Des journalistes ont été interpellés et placés en garde à vue.

Les organisations syndicales SNJ, SNJ-CGT et CFDT-Journalistes renouvellent leur soutien aux journalistes qui ont déposé plainte en raison d'atteintes de diverse gravité de la part de manifestants et contre les forces de sécurité qui ont agi en totale contradiction avec les assurances données par le ministre de l'Intérieur dès le début du mouvement social.

Ces derniers jours, plusieurs médias sont sous le coup d'une plainte du ministère de la Défense pour avoir divulgué l'utilisation d'armes françaises dans la guerre du Yémen. Trois journalistes sont convoqués les 14 et 15 mai prochains à la DGSI (Direction générale de Sécurité intérieure). Les services veulent identifier leurs sources ! Rien de moins ! Bien entendu, les confrères refuseront mais, là encore, la France est-elle toujours un Etat de droit ?

Les syndicats SNJ, SNJ-CGT et CFDT-Journalistes assurent de leur appui total les rédactions et les journalistes menacées par l'action en justice du ministère de la Défense.

Au vu de ces incidents les plus récents, le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT-Journalistes demandent des rendez-vous urgents au Premier ministre et au Président de la République pour leur faire part de la réprobation de la profession, et obtenir au plus haut niveau de l'Etat, l'engagement que cessent ces attaques du gouvernement contre les libertés constitutionnelles que sont la liberté d'informer et d'être informé.

Paris, le 2 mai 2019